



**PERMANENCES RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES À LA MAIRIE D'OFFWILLER**

Tous les 2^e jeudis du mois sur RDV
Contact : M^{me} Catherine HUSER
Tél. 03 88 05 86 86

SOUS-PRÉFECTURE DE HAGUENAU

2 rue des Sœurs 67500 HAGUENAU
Tél. 03 88 63 87 00
Du lundi au vendredi :
le matin de 8h30 à 11h45, l'après-midi de 13h30 à 16h
Fermée à 15h le vendredi

PERCEPTION DE MERTZWILLER

29 rue de la Gare 67580 MERTZWILLER
Tél. 03 88 90 31 45
Lundi : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h30
Mardi et Jeudi : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h
Mercredi : 8h15 à 12h
Vendredi : 8h30 à 11h30

PERMANENCES MAIRIE D'OFFWILLER

Lundi et Jeudi : 10h à 12h
Mardi : 16h à 18h
Vendredi : 17h à 18h30

**DÉCHETTERIE
DE NIEDERBRONN-LES-BAINS**

Tél. 03 88 09 61 90
Mardi au samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h

Mairie d'Offwiller
17a rue de la Libération
67340 OFFWILLER
Téléphone : 03 88 89 31 31
Télécopie : 03 88 89 38 64
e-mail : mairie.offwiller@wanadoo.fr
Site : www.mairie-offwiller.fr

Valblor-Groupe Graphique F-67 Illkirch 9111246

Le mot du maire p.2
Notre village s'équipe p.3
La vie dans notre village p.9
La nature à Offwiller p.20
Nos aîné(e)s p.22
Le calendrier p.26

Mes chers concitoyens,

Pour les trente-six mille communes françaises, le début de l'année 2010 a été jalonné de mauvaises nouvelles : suppression de certaines aides publiques, réduction du montant des subventions, chute des ventes (lots à construire, bois etc.). Cette réalité a également affecté Offwiller. Fort heureusement, notre village a su tirer son épingle du jeu ! J'en veux pour preuve les importantes subventions que nous avons obtenues malgré une situation économique difficile : mise aux normes de la cour de l'école élémentaire, embauche aidée d'un nouvel agent, réhabilitation du court de tennis, aménagement de la place de la Houlette, diagnostic énergétique des bâtiments communaux... sont autant de projets qui ont séduit nos partenaires financiers (État, Conseil Régional, Conseil Général), au point de nous allouer des aides qui étaient pourtant vouées à disparaître.

Dans le même temps, notre collectivité a remporté un prix dans le cadre d'un concours national consacré aux opérations de réhabilitation du bâtiment ancien. C'est la transformation de l'ancien bureau de poste en épicerie qui a plu au jury composé de membres issus de la Fédération Française du Bâtiment et de l'Amicale des Maires de France. Un « Ruban du patrimoine » nous sera ainsi décerné publiquement, à l'automne prochain, au Palais des Congrès de Strasbourg en présence de tous les maires du Bas-Rhin.

Dans cette morosité ambiante, il existe néanmoins deux richesses qu'on ne pourra jamais nous prendre : l'esprit associatif et le bénévolat ! Offwiller compte un florilège d'associations qui, grâce à leur dynamisme, participent fortement à notre qualité de vie. Que serait notre village sans vie associative ? Nos associations se portent bien et animent notre village tout au long de l'année. Elles tissent un véritable lien social qui donne à la collectivité une vitalité et une convivialité appréciées par tous ! Je les en remercie profondément !

Notre village compte aussi un nombre important de bénévoles qui, par leurs actions répétées, contribuent spontanément à son entretien et à son embellissement. C'est là encore une force inestimable ! Ces bénévoles - membres d'associations, élus ou simples citoyens - mettent gracieusement leur talent et leur compétence au service de tous. Cela s'est une nouvelle fois vérifié voilà quelques semaines : journée de travail du Club Vosgien, journée de travail de l'Association Sportive d'Offwiller, journée de travail des Amis du Musée, fleurissement de la commune organisé par l'Association Nekel, participation des villageois aux travaux de réhabilitation du court de tennis et d'installation des aires de pétanque... Vraiment, le bénévolat n'est pas mort à Offwiller !

Il montre que nous sommes tous très attachés à notre village, à son entretien et à son développement. J'en suis fier et mesure la chance qui est la mienne d'être aussi bien entouré et aidé !

Au Conseil municipal, les choses ne se déroulent pas différemment : tout au long de l'année, mes Adjoints et Conseillers s'investissent sans compter leur temps. Réunions de travail, Commissions, Conseils... s'enchaînent. Les discussions sont constructives et transparentes. Le rythme est soutenu et les résultats sont là : les projets avancent, les dossiers aboutissent, les chantiers démarrent... pour embellir notre village chaque mois un peu plus, tout en préservant sa santé financière.

Je fais alors un vœu : le vœu qu'en toutes circonstances, les Nekel restent solidaires les uns avec les autres, dans le respect mutuel, sans que les inmanquables mauvaises langues les empêchent d'aller de l'avant ! C'est cette entente qui fait notre label et qui rend plus agréable notre vie en communauté. La fête de rue qui, le 12 juin dernier, a rassemblé près de trois cents personnes dans la rue des Écoles l'a démontré une nouvelle fois !

En cette période estivale, je vous souhaite d'agréables vacances !

Votre Maire, Patrice HILT



SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ENTREtenir AVEC LE MAIRE :

- venez à ses permanences (tous les vendredis soirs de 17h à 18h30, en mairie)
- prenez rendez-vous avec lui (en téléphonant à la mairie).

MISE EN LIGNE DU SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

Depuis le début de l'année, le site officiel de notre commune a été mis en ligne (www.offwiller.fr).

Conçu par un cabinet spécialisé, il représente une belle vitrine à destination de l'extérieur, mais également des habitants d'Offwiller. C'est une véritable mine d'informations !

On y trouve, pêle-mêle : les manifestations à venir, les dernières actualités du village, Offwiller vu du ciel, Offwiller autrefois, des images insolites, toutes les délibérations du Conseil municipal, tous les arrêtés du Maire, les articles publiés dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, l'histoire d'Offwiller, nos associations, notre paroisse, les projets réalisés, les projets en cours, tous les journaux communaux...



[UNE FORMATION SPÉCIALISÉE A ÉTÉ DISPENSÉE AUX PERSONNES CHARGÉES DE TENIR LE SITE À JOUR]



[LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE]

Coût de la réalisation : 3 934,84€ HT.

Le site connaît un franc succès, avec en moyenne près de 480 nouvelles connexions par mois ! Il est très régulièrement mis à jour par le Maire Patrice Hilt, les Conseillers municipaux Séverine Hamann et Dominique Diffiné, ou encore par la secrétaire Esther Spach. Ces derniers ont d'ailleurs suivi une formation spécialisée en ce sens.

INSTALLATION DE DEUX PANNEAUX INDICATEURS DE VITESSE



Le projet a été préparé et défendu par le Conseil municipal des jeunes. Pour tenter de limiter la vitesse des automobilistes qui traversent notre village très souvent à vive allure, les

jeunes élus ont proposé d'y installer deux cinémo-mètres. Ces panneaux indiquent la vitesse de chaque voiture. Le premier a été installé sur les hauteurs de la Wallick (rue de la Libération) ; le second a été mis en place Im Dangwaïj (rue de la République). Coût de l'opération : 4 247€ HT. Tous espèrent que ces panneaux encourageront les automobilistes à réduire leur vitesse en agglomération.

[LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS EST L'AFFAIRE DE TOUS !]

Patrice HILT

AMÉNAGEMENTS

LES ENTRÉES DU VILLAGE

Pour limiter la vitesse des automobilistes à l'approche des premières maisons, le Conseil municipal a décidé de déplacer l'entrée d'agglomération en venant de Zinswiller de près de 100 mètres. Désormais, les automobilistes devront réduire leur vitesse beaucoup plus tôt que par le passé, de sorte à atteindre réellement les 50 km/h à hauteur des premières habitations. En revanche, l'entrée d'agglomération en venant de Rothbach a été maintenue dans la mesure où elle était déjà installée en extrême limite du ban communal. À proximité des deux entrées d'agglomération, les élus ont aussi fait le choix de mettre en place deux nouveaux panneaux à vocation exclusivement touristique : le premier indique aux automobilistes l'adresse du nouveau site internet de la commune ; le second les informe sur les particularités d'Offwiller, à savoir son Musée des Arts et Traditions et son incontournable Schieweschlawe.

En déplaçant les entrées d'agglomération, les élus ont également souhaité créer un espace supplémentaire afin que les associations du village puissent y planter leurs pancartes publicitaires annonçant leurs fêtes et manifestations à venir, dans la mesure où, légalement, de telles pancartes ne peuvent plus être installées hors agglomération.



[UN NOUVEL AMÉNAGEMENT POUR PLUS DE SÉCURITÉ]

LES AIRES DE PÉTANQUE

Le gros œuvre avait été réalisé à l'automne 2009. Pour que les quatre nouveaux boulodromes soient parfaitement opérationnels, il convenait non seulement de les habiller d'une rampe constituée de traverses de chemin de fer, mais également de les compacter afin que le jeu soit possible. Deux matinées ont été nécessaires aux membres du Conseil municipal pour réaliser ces travaux. Les rampes ont été posées avec une précision d'orfèvre.

[LES RAMPES ONT ÉTÉ POSÉES AVEC UNE PRÉCISION D'ORFÈVRE]

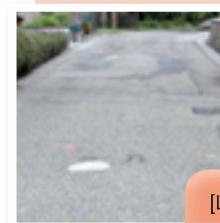


À présent, les agents techniques de la commune prendront le relais pour préparer les espaces verts situés entre les aires de pétanque, mais également à leurs extrémités. Dans quelques semaines y seront placés des banquettes en bois, une poubelle ainsi que deux tables à pique-nique. Quelques arbres seront également plantés afin d'offrir un peu d'ombre pour les boulistes ! Quant à la butte de terre qui les borde, elle sera entièrement aménagée par un professionnel des espaces verts. Déjà, les premiers joueurs ont testé les terrains (aux dimensions officielles !), avec beaucoup de satisfaction ! L'opération est subventionnée par le Conseil Régional à hauteur de 38 %.

[AMBIANCE CONVIVIALE SOUS UN SOLEIL DE PLOMB]



RÉFECTION DES NIDS DE POULE



L'hiver a été rude cette année. Les routes ont souffert du gel, mais également des grandes quantités de sel de déneigement qui y ont été répandues.

[LE GEL ET LE SEL ONT FORTEMENT ABÎMÉ CERTAINES ROUTES]

Résultat : de nombreux nids de poule se sont formés (rue Hanau-Lichtenberg, rue des Quilleurs, rue des Bergers...). Parce qu'ils représentaient un danger pour les usagers de la route, il était nécessaire de les colmater. L'opération a un coût : 8 538,50 € HT (non subventionnés) !

LA PLACE DE LA MAIRE

La place de la Mairie a été réaménagée au début de l'année. La nouvelle placette qui vient d'être créée accueillera dans les prochaines semaines un plan de notre commune dont le prix s'élève à 2.262,30 € HT. La Communauté de communes du pays de Niederbronn-les-Bains y placera également un plan du canton.

[À CÔTÉ DU PLAN DU VILLAGE SERA INSTALLÉ UN PLAN DU CANTON]



LE LIEU-DIT BRUCK

L'objectif de la municipalité est d'optimiser l'espace situé au lieu-dit Bruck (à la sortie du village en direction de Bischholtz). En effet, ce terrain vague de plusieurs dizaines d'ares appartient à la commune. L'an passé, l'un des deux hangars a été démoli en raison de sa vétusté avancée, ce qui a libéré un espace supplémentaire. Le projet arrêté par le Conseil municipal comprend plusieurs volets :

- création d'une plate-forme de tri sélectif. Cette plate-forme sera entièrement grillagée et fermée par deux portails. Lorsqu'elle sera ouverte, les habitants d'Offwiller - et uniquement eux ! - pourront déposer dans d'énormes box leurs déchets verts, lesquels seront ensuite recyclés par la municipalité pour ses besoins personnels (fleurissement, espaces verts...) ;
- création d'un espace de stockage à destination de la commune. Dans l'enceinte grillagée, un espace sera réservé à la municipalité afin qu'elle puisse stocker ses matériaux (sable, gravier, pierres...) ;
- création d'une plate-forme en libre accès. Cette plate-forme sera aménagée à l'avant du hangar Bruck. Des containers y seront installés (verres, huiles usagées, papiers, vêtements...). Leur accès sera possible à tout instant ;

- création de cinq places de stationnement pour poids-lourds. Ces places de stationnement seront réservées aux poids-lourds dont le conducteur est domicilié à Offwiller. À terme, aucun poids-lourd ne devrait plus pouvoir stationner dans le village ;
- création d'un espace de stockage du bois de chauffage. Les habitants d'Offwiller qui ne disposent d'aucun espace privé pour stocker leur bois de chauffage pourront le déposer à cet endroit, avec l'autorisation préalable de la municipalité.

Les travaux débuteront dans quelques jours. Ils se chiffreront à près de 55 000 € HT.

Patrice HILT



AMÉNAGEMENTS

LA PLACE DE LA HOULETTE

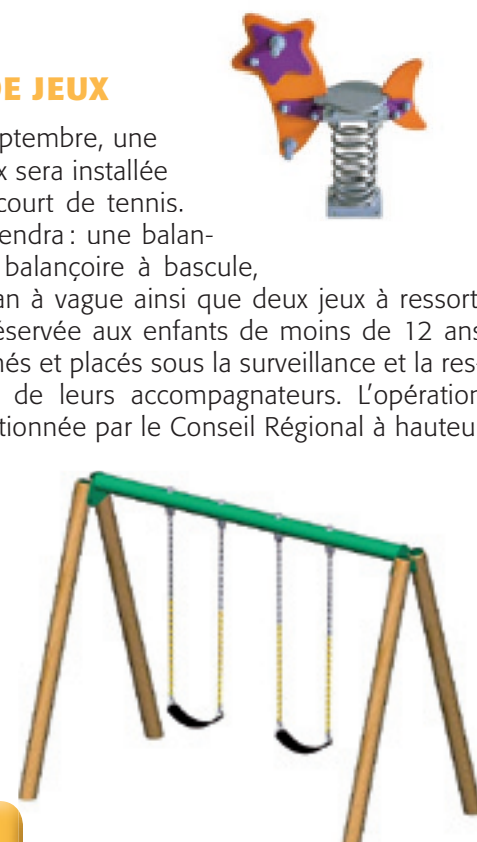
Les haies ont déjà été plantées tout autour de la place, ainsi que plusieurs arbres. Il s'agit maintenant de l'habiller: deux buts de basket seront installés dans la partie nord de la place (vers la salle polyvalente), laquelle se transformera, le week-end, en parking. Quant à la partie sud (vers le court de tennis), elle deviendra une place à vivre sur laquelle il fera bon se promener ou encore flâner. Des grands pots rouges dans lesquels seront plantés des arbustes donneront à l'endroit un cachet tout particulier. Ils offriront un ombrage fort appréciable en période estivale. Plusieurs bancs publics et un parc à vélos seront également installés. L'opération est subventionnée par le Conseil Régional à hauteur de 38 %.



[CES POTS CONSTITUENT D'AUTHENTIQUES OBJETS DE DÉCORATION. ON LES RETROUVE DANS DE NOMBREUSES COMMUNES]

L'AIRE DE JEUX

Courant septembre, une aire de jeux sera installée devant le court de tennis. Elle comprendra: une balançoire, une balançoire à bascule, un toboggan à vague ainsi que deux jeux à ressort. Elle sera réservée aux enfants de moins de 12 ans accompagnés et placés sous la surveillance et la responsabilité de leurs accompagnateurs. L'opération est subventionnée par le Conseil Régional à hauteur de 38 %.



MISE AUX NORMES DE LA COUR HAUTE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

[LA RAMBARDE A ÉTÉ ENTIÈREMENT CHANGÉE]



La cour haute de l'école élémentaire n'est plus aux normes. En effet, la rambarde est trop basse et les barreaux sont trop espacés. Aussi, la municipalité a décidé d'y engager d'importants travaux. Ces derniers ont consisté à remplacer la rambarde existante par un garde-corps neuf en aluminium galvanisé. Dans le même temps, l'escalier extérieur qui mène à la cour a également été refait en raison de sa vétusté avancée. Dans la foulée, les buts de basket ont été remplacés. Le coût total de ces travaux de mise aux normes s'élève à 21 122,50 € HT (subventionné à hauteur de 30 % par l'État).



[L'ESCALIER ET LES MURS ONT ÉTÉ RÉNOVÉS]

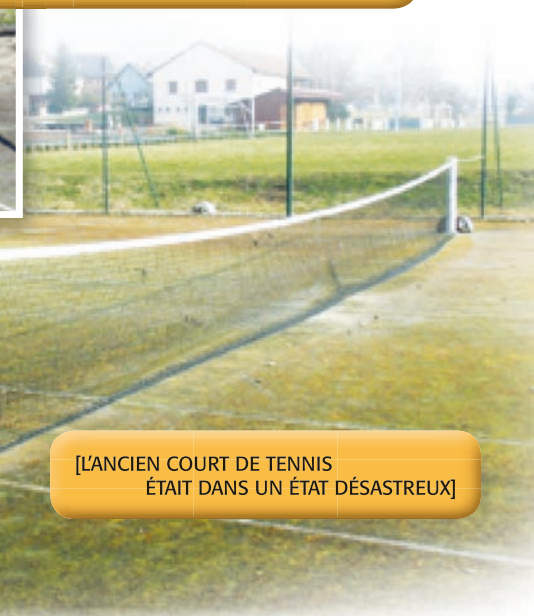
RÉHABILITATION DU COURT DE TENNIS

Le court de tennis avait mal vieilli. Après l'avoir fait expertiser par différents spécialistes, il s'est avéré que la solution la plus convenable consistait à le réhabiliter dans sa globalité. Le Conseil municipal s'est engagé dans cette voie, en optant pour un revêtement en béton poreux. Ce dernier offre plusieurs atouts: il ne nécessite quasiment aucun entretien durant l'année et ne s'altère pas sous l'effet du temps ou de la météo; sa durée de vie est de quinze ans. Passé ce délai, il est facile de le remettre à neuf pour un coût très minime; il offre un confort de jeu très satisfaisant pour les joueurs amateurs voire semi-professionnels; son coût est bien moindre que celui d'un terrain synthétique ou d'une terre battue. Le coût des travaux s'élève à 26 393,72 € HT (subventionné à hauteur de 37 % par le Conseil Général du Bas-Rhin).

Pour réaliser des économies, les élus ont décidé d'enlever eux-mêmes le revêtement existant. Plusieurs villageois, adeptes du tennis, les ont aidés spontanément.

D'ores et déjà, la municipalité souhaite mettre en place les règles de fonctionnement du nouveau court de tennis. De nombreuses personnes se sont déjà manifestées pour participer à la réflexion et, idéalement, recréer une association de tennis.

[PLUSIEURS VILLAGEOIS ONT PRÊTÉ MAIN FORTE AUX ÉLUS, DONT ALFRED SCHÄFER]



[L'ANCIEN COURT DE TENNIS ÉTAIT DANS UN ÉTAT DÉSASTREUX]

ACQUISITION D'UN TERRAIN DANS LA RUE DE ROTHBACH



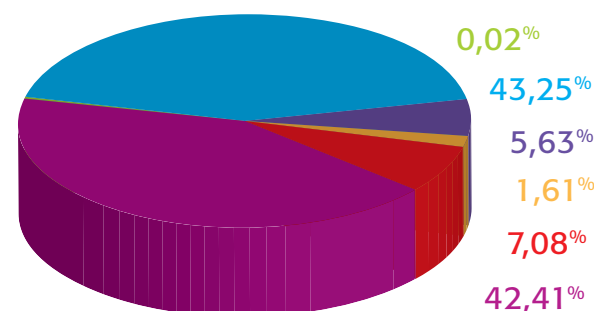
La municipalité a acquis un terrain de près de deux ares situé dans la rue de Rothbach. En effet, en raison de sa configuration, son ancien propriétaire était dans l'impossibilité de l'entretenir convenablement. Aussi a-t-il choisi de le céder à la commune pour un euro symbolique! Pour les élus, cet espace est stratégique puisqu'il est situé le long de la route, à l'entrée de notre commune en venant de Rothbach. Sa mise en valeur - prévue pour 2011 - contribuera assurément à l'image de marque du village.

[LE TERRAIN SERA MIS EN VALEUR EN 2011]

BUDGET PRIMITIF 2010

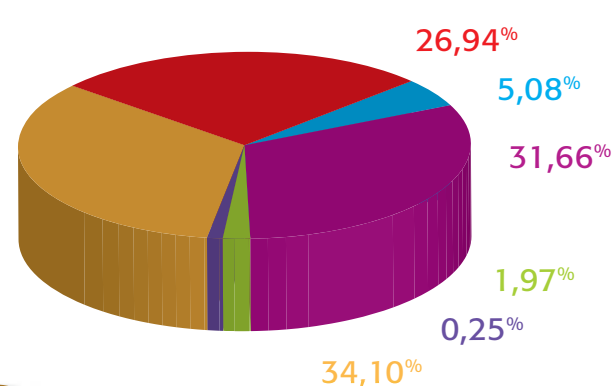
SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
20	Frais d'études	10 000 €
21	Acquisition	40 000 €
23	Constructions - Voirie	263 430 €
16	Emprunts et dettes	35 000 €
40	Opération d'ordre	100 €
1	Déficit d'investissement reporté	268 647 €
		621 177 €

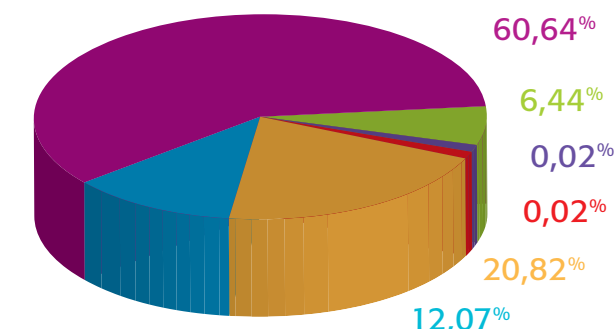


SECTION DE FONCTIONNEMENT

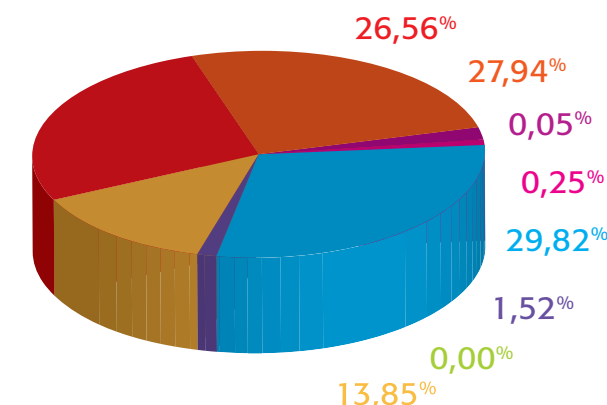
DÉPENSES		
11	Charges à caractères général	268 410 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	212 000 €
65	Autres charges de gestion courante	249 161 €
66	Charges Financières	15 500 €
67	Charges exceptionnelles	2 000 €
23	Virement à la section d'investissement	40 000 €
		787 071 €



RECETTES		
13	Subventions de l'État	75 000 €
16	Emprunts	376 654 €
10	Dotations	129 323 €
21	Virement de la section de fonctionnement	40 000 €
24	Produits de cessions	100 €
41	Opérations patrimoniales	100 €
		621 177 €



RECETTES		
70	Produits de services	109 009 €
73	Impôts et Taxes	219 936 €
74	Dotations, subvention et participations	209 050 €
75	Autres produits de gestion courante	12 000 €
13	Atténuation de charges	400 €
76	Produits financiers	10 €
2	Excédent de fonctionnement	234 666 €
77	Produits exceptionnels	2 000 €
		787 071 €



HOMMAGE AU PASTEUR KÖENIG



Le pasteur Jean Koenig est décédé le 16 décembre dernier à l'âge de 90 ans.

Né le 8 avril 1919 à Bischheim, M. Koenig a entrepris des études de pharmacie, art qu'il a exercé pendant la Seconde Guerre Mondiale. À l'Armistice, il a décidé de changer de voie professionnelle pour finalement se lancer dans de longues études de théologie à la faculté protestante de Strasbourg. Ses collègues l'appelèrent « Melek » en raison de sa passion pour l'hébreu et l'Ancien Testament.

Jean Koenig a été nommé pasteur à Wœrth où il a largement contribué à l'achat par l'église du Liebfrauenberg. Il a ensuite été aumônier militaire en Algérie pendant la Guerre d'indépendance. À son retour, il s'est installé à Bouxwiller. Entre-temps, il s'est marié avec Jeanny née Stickel (1970).

C'est en 1972 que le pasteur Koenig a rejoint la paroisse d'Offwiller. Indéniablement, il y a laissé de nombreuses traces : rénovation d'une partie de l'église, installation de nouvelles cloches, construction du foyer paroissial sont autant de réalisations menées sous sa houlette. Homme de conviction, au caractère bien trempé, il a profondément marqué notre village. Très apprécié par la population, il restera longtemps gravé dans la mémoire collective d'Offwiller. Notre village lui doit beaucoup. Aujourd'hui, nous souhaitons lui rendre un hommage solennel.

En 1983, le pasteur Koenig a pris sa retraite. Avec son épouse, ils ont habité successivement à Niederbronn-les-Bains, Bouxwiller, Villé et - enfin - Sélestat où il s'est endormi pendant la période de l'Avent, après la prière et le chant « O du fröhliche » qui lui était si cher ! L'urne qui contient ses cendres repose aujourd'hui dans le caveau familial de Bischheim.

Merci pour tout, Monsieur Koenig !

Patrice HILT

LA TERRE

*La Terre notre belle planète
Est notre mère nourricière
Est nous que faisons-nous ?
La respectons-nous ?
La défendons-nous ?*

*Non, bien au contraire
Nous voulons à tout prix la détruire
Lui ôter toute chance de vie
De se régénérer*

*Mais sans elle
Nous ne serions là, nous n'existerions pas*

*Nous polluons saccageons
Est cela pourquoi ?
Pas plus, elle n'en supportera
Nous dépendons les uns des autres
La terre peut exister sans nous
Mais pas nous sans elle*

*Les humains, les animaux quels qu'ils soient
Ont et aurons besoin d'elle pour exister
Alors, allons-nous continuer ainsi ?
Ou scier bêtement la branche
sur laquelle nous sommes assis ?*

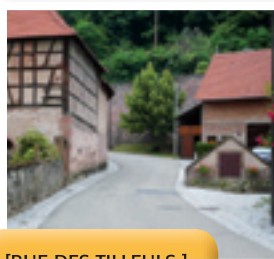
*Pour ou contre la mort de la Terre
Notre planète n'est pas une chimère.*

Anne MILLER



NOTRE VILLAGE ET SES RUES

Les noms de nos villages, forêts et campagnes sont des composants essentiels de l'histoire de notre pays. Ils sont nés au fil du temps, à travers les siècles. Il en est ainsi également pour les noms de nos rues et ruelles. Et c'est pour ne pas perdre leur sens originel que je vous propose de les passer en revue au fil des prochains numéros du journal communal. À Offwiller, la nomenclature des rues date de 1961. La plupart du temps, l'origine du sens des noms a été respectée, à quelques rares exceptions près.



[RUE DES TILLEULS]



Au centre du village se dresse encore aujourd'hui un tilleul. Ainsi, on distingue le haut du village, intégrant l'église, la mairie, avec le bas du village *Ingerlingendorf* qui semble bien vouloir dire «Dorf unter der Linde», «village en-deçà du tilleul».

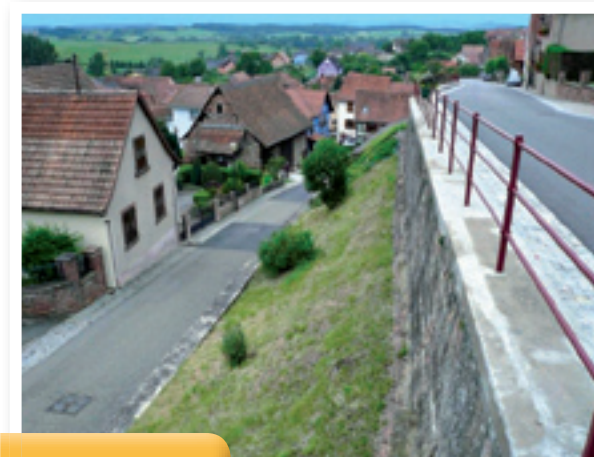
La rue des tilleuls est justement une des rues principales de cette partie du village. En partant de l'intersection de la rue de la Libération *Hauptstrass* et la rue de la République *Dangwäj*, elle-même jusqu'à la rue des bergers *Schafergass* à droite et la rue de Dahn *Briehl* à gauche.

La rue des Bergers *Schafergass* menait au début du XVII^e siècle à la bergerie. Le berger à l'époque, engagé annuellement par la commune, était autorisé à détenir 200 brebis et 20 bœufs. Pour l'utilisation de la bergerie, le propriétaire devait verser à la commune 4 Gulden.



[LE TILLEUL]

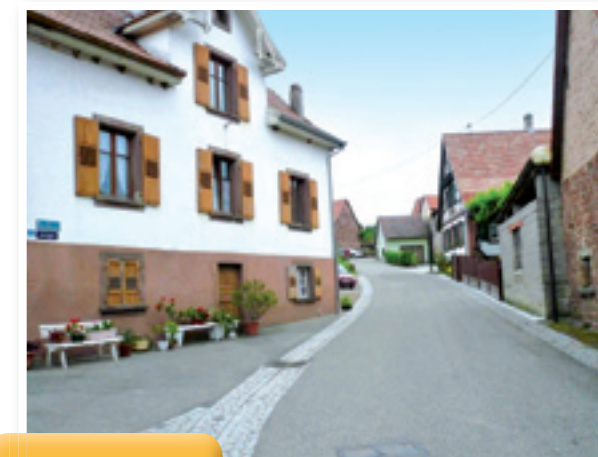
De l'autre côté, la rue de Dahn *Briehl* tire son nom de la commanderie de l'ordre teutonique de Dahn installée sur le ban d'Offwiller, à l'extrémité Est du village, tandis que son nom alsacien, *Briehl*, était à l'origine un nom donné à une prairie humide ou inondée. Ce nom de Briehl est apparu pour la première fois en 1365.



[RUE HOHL DANGWÄJ]

Le nom alsacien de la rue de la République *Dangwäj*, la rue menant vers Zinswiller, tire également ses racines de cette même commanderie de l'ordre teutonique de Dahn. C'est en effet en 1245 qu'Eberhard d'Ettendorf fait don à l'ordre teutonique de sa cour de Dahn près d'Offwiller. La commanderie y établira son siège.

À l'extrémité de la rue de la République démarre la rue des Ormes *Olmegass*. C'était un chemin qui menait vers des parcelles du ban communal ouvertes à l'utilisation de l'ensemble des villageois. «Uelme», venant de l'allemand *Almend*, a été traduit en 1961 par erreur en «Ulme», nom allemand de l'orme.



[RUE DES MINEURS]

Une autre rue partant de la rue des tilleuls est la rue des mineurs *Hartzgass* qui se prolonge par la partie plus encaissée, creuse, de la rue, d'où le nom alsacien *Hohl*. Paradoxalement, le nom en français, rue des mineurs, rappelle l'existence du XVII^e au XVIII^e siècle, de «mines» de fer se trouvant jadis sur le ban d'Offwiller, à l'Est du village, «mines» de fer qu'il faut plutôt s'imaginer comme des champs à ciel ouvert sur lesquels on ramassait du minerai. Mais dans ce cas, c'est le nom alsacien qui a perdu au fil du temps, son sens originel. En rapport avec le minerai, le nom alsacien devrait plutôt être *Ertzgass* - rue du minerai - et non pas *Hertzgass*, rue du cœur!

La rue des Vignes *Biehn* qui part de la rue des mineurs, n'était encore qu'un chemin au début des années soixante-dix. La «*Biehn*» était souvent une partie du ban communal cernée de clôtures et dont les terres étaient cultivées. A l'entrée de la rue se trouvait autrefois un portail et *Biehn* signifiait le vignoble. Déjà en 1365, la commanderie de l'ordre teutonique de Dahn y avait implanté des vignes. Encore de nos jours, quelques rares parcelles subsistent et des jardins y sont toujours cultivés. Revenons à la rue des tilleuls, de laquelle la rue de la dîme *Kirwäj* mène vers le haut du village. On peut supposer que le nom alsacien de cette rue provient simplement du fait que cette rue était empruntée par les habitants de *Ingerlingendorf*, pour se rendre à l'église (*Kirchweg*). Pour ce qui en est du nom français de la rue, il faut savoir que se situaient à cet endroit le «*Zehntenkeller*» et le «*trottacker*», locaux dans lesquels les villageois devaient s'acquitter de la dîme. En effet, au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime, la dîme représentait la fraction variable, en principe un dixième des produits de la terre et de l'élevage, versée à l'église. Elle a été abolie en 1789.

Dominique Diffiné



QUELQUES PLACES INSOLITES DANS LE VILLAGE



DANS LA RUE DU STADE

Un banc public sera installé à cet endroit par la municipalité afin de permettre aux retraités de cette rue de se retrouver en toute convivialité.

DANS LA RUE DES TILLEULS

Prochainement, le stationnement dans cette partie du village sera réglementé afin d'assurer la fluidité de la circulation.



TAXE D'HABITATION

le Conseil Général augmente ses prélèvements sur la part départementale (pour la seule année 2010)

Parce que sa **situation financière est très difficile** en raison de la crise et pour faire face à **l'augmentation massive de ses dépenses obligatoires en matière sociale** en 2010 (+ 34 millions d'Euros supplémentaires, dont 21 Millions pour le RSA) le Conseil Général est aujourd'hui contraint de trouver ponctuellement de nouvelles recettes pour poursuivre ses actions en faveur de tous les Bas-rhinois, leurs communes, leurs entreprises et leurs associations et assurer l'équilibre de son budget.

L'Etat, lourdement endetté, ne compensant pas intégralement les dépenses sociales transférées au Conseil Général (manque à gagner de 79 millions d'Euros dans le Bas-Rhin en 2009), **le Département a donc cherché des économies sur son propre budget** (43 Millions d'Euros d'économies réalisées). Après deux **baisses consécutives de ses frais de fonctionnement** (personnel, train de vie...), un **étalement de ses investissements** (routes, collèges...) et pour **ne pas trop alourdir sa dette**, il a toutefois été nécessaire de faire appel exceptionnellement à la **solidarité des Bas-Rhinois** à travers une hausse de leurs contributions.

Sinon, voilà ce qui aurait du être fait :

- il aurait pu être décidé de **rendre payants les transports scolaires** à raison de 100 ou 200 € par enfant (coût annuel total pour le Département de 730 € par élève) alors que le Bas-Rhin est l'un des derniers départements à appliquer la gratuité ;
- il aurait pu être décidé de **réduire les aides aux communes** et les communautés de communes entraînant ainsi un abandon des projets d'aménagement locaux avec un impact important sur les entreprises locales ou une hausse des tarifs de l'eau et de l'assainissement par exemple ;

- il aurait pu être décidé de **baissier fortement les subventions aux associations et mettre à mal le lien social et les bénévoles** qui ont pourtant un besoin vital des aides du département pour animer nos territoires ou organiser des manifestations ;
- il aurait pu être décidé de **supprimer le soutien** à la seconde phase du TGV Est, aux travaux routiers d'intérêt national ou l'aide à l'Université et l'enseignement supérieur.

Parce que les élus du Conseil général ont le sens des responsabilités, ces décisions n'ont pas été prises car elles auraient durablement affecté tous les Bas-rhinois et au final elles compromettaient l'équilibre et le développement de notre département. **A la veille des élections cantonales, il eut été plus facile de prendre une toute autre décision par calcul politique.** Telle n'est pas la conception des responsabilités des Conseillers Généraux !

C'est pourquoi, le Conseil Général, en modifiant sa politique d'abattement, a été conduit à faire appel à la solidarité des Bas-Rhinois pour produire un **effort exceptionnel et unique** sur la seule part départementale de la taxe d'habitation 2010. **Cette mesure ne s'appliquera que pour l'année 2010** puisque dès l'année 2011, la situation des contribuables reviendra au niveau de 2009, le Conseil Général recevant une dotation de l'Etat, il ne sollicitera donc plus les Bas-Rhinois.

Le Code général des impôts prévoit par ailleurs un dégrèvement total de taxe d'habitation pour les personnes de revenus modestes et des dégrèvements partiels pour les foyers fiscaux dont les revenus n'excèdent pas un certain seuil. Au total, en 2009, plus de 23% des foyers bas-rhinois ont ainsi bénéficié d'une prise en charge totale ou partielle de leur Taxe d'Habitation de la part de l'Etat.

CELA S'EST PASSÉ EN...

1969 : INAUGURATION DU CHALET WISSBACH



1977 : INAUGURATION DE QUATRE NOUVELLES CLOCHES



1989 : COMMÉMORATION DU 200^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE



QUELQUES CHIFFRES...

817

C'est la population légale de notre commune, arrêtée par l'INSEE suite au recensement réalisé au début de cette année. Nous le voyons : le nombre des habitants d'Offwiller ne cesse de régresser. Il a été de 727 en 1792, 1055 en 1851, 891 en 1905, 816 en 1936, 900 en 1962, 933 en 1968, 926 en 1975, 897 en 1982, 882 en 1990, 852 en 1999 et 826 en 2005. Si nous voulons conserver notre qualité de vie (écoles, commerces, services publics, associations...), il devient urgent d'accueillir sur notre ban de nouvelles familles. Le lotissement « Les vergers » poursuit cet objectif. Par ailleurs, la nouvelle place de la Houlette, avec l'ensemble de ses structures (terrains de football, terrain de basket, place à vivre, aires de jeux, aires de pétanque...), constituera pour Offwiller une véritable vitrine susceptible de convaincre de nouveaux couples à venir s'installer parmi nous.

Le recensement 2010 a été réalisé par Christophe Christa et par Jean-Jacques Hamann, sous la houlette de la Conseillère municipale Gertrude Lejeall.

Les agents recenseurs remercient les villageois pour leur accueil chaleureux lors de leur passage et pour leur disponibilité. En effet, grâce à l'implication de chacun d'eux, Offwiller a bouclé son recensement en un temps record !

11

C'est le nombre de terrains actuellement vendus dans notre lotissement « Les vergers » (11 sur 22). Depuis quelques mois, les ventes stagnent en raison de la crise économique. Pourtant, avec un prix affiché à 8 900 € TTC, les terrains d'Offwiller sont aujourd'hui parmi les moins chers de la région. La vente de tous les lots est capitale, non seulement pour éviter la désertification de notre village, mais également pour permettre à la municipalité de rembourser le prêt d'1,2 million d'euros qu'elle a souscrit en 2006 pour la réalisation des travaux.

52 169,82

C'est le déficit 2009 de notre forêt. Il est colossal et s'explique par une chute très importante des ventes de bois industriels due à la fameuse crise économique. Voici le détail des opérations comptables 2009 relatives à la forêt :

recettes

+ 82 466,52€ (vente de bois)

dépenses

- 88 519,21€ (rémunération de nos bûcherons)
- 4 502,80€ (achats de plantes pour ensemencement) ;
- 10 531,07€ (frais de garderie ONF)
- 447,50€ (travaux de broyage)
- 5 099,00€ (divers travaux en forêt)
- 910,00€ (travaux de façonnage)
- 24 626,76€ (débardage).

Pour l'année 2010, il faut espérer que la vente de bois industriel reprenne. Dans tous les cas, la municipalité a déjà pris différentes mesures drastiques pour réduire au maximum les dépenses en forêt (soumission du débardage à l'appel public à la concurrence ; vente de bois sur pieds ; gel de certains travaux...). Pour mémoire, le loyer annuel de la chasse (qui n'est pas à proprement parler une recette de la forêt) est de + 34 489,90€.

TRAVAUX



Toute personne qui souhaite engager des travaux dans la commune doit se rendre en mairie **AVANT** le début des travaux projetés afin d'y déposer, le cas échéant, une déclaration de travaux ou un permis de construire. Cette obligation vaut pour **TOUS** les travaux, quels qu'ils soient (construction, réparation, amélioration, ravalement, forage d'un puits...), même pour ceux qui ne modifient pas l'aspect extérieur du bâtiment existant (transformation d'un local déjà existant, changement de destination d'un local...). Faire des travaux sans autorisation préalable de l'administration fait encourir de lourdes sanctions (fortes amendes pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros, démolition des travaux construits irrégulièrement...).

SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS

Les associations ayant leur siège à Offwiller peuvent solliciter une aide financière auprès de la municipalité. Des règles de fond et de forme très précises doivent être respectées, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales. Notamment, seuls les projets présentant un intérêt local et apportant une plus-value incontestable pour le village et/ou pour ses habitants sont éligibles. Les demandes de subvention sont examinées fin février de chaque année par la Commission communale *Budget et subventions* présidée par Dominique Diffiné. Les propositions qu'elle émet sont ensuite soumises au Conseil municipal pour qu'il en soit délibéré. En tout état de cause, le taux maximal de la subvention versée par la commune ne peut jamais dépasser les 75 % du coût total du projet. Une partie de ce dernier restera donc toujours à la charge directe de l'association.

4 269

C'est le montant en euros de la subvention attribuée par la municipalité à l'Harmonie Musique d'Offwiller pour l'acquisition de deux nouveaux instruments - une trompette et un cor (2 455 €) - et de seize fanions pour pupitre portant les armoiries de notre village (1 814 €).

6 497,74

C'est le montant en euros de la subvention attribuée par la municipalité à l'Association Sportive d'Offwiller pour l'entretien du terrain d'honneur (3 012 €) et l'installation de nouveaux luminaires destinés à éclairer le terrain d'entraînement (3 485,74 €).

Patrice HILT



FEU EN FORÊT

Durant la période estivale, tout feu est interdit en forêt.

De même, dans le village, tout feu est interdit à moins de 200 mètres de la forêt.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES S'INVESTIT



[DES JEUNES POUR UN VILLAGE TOUJOURS PLUS BEAU]

Dans le domaine associatif et du bénévolat, l'on entend souvent dire que les jeunes ne veulent plus s'impliquer. Notre village contredit une nouvelle fois cette affirmation.

Le riche et dynamique tissu associatif d'Offwiller compte parmi ses membres de nombreux jeunes déjà très impliqués.

Le conseil municipal des jeunes ne fait pas mentir la tradition. En plus des réunions mensuelles, ses membres ont su se montrer disponibles dans le cadre de la vie de la commune.

Aussi bien en étant présent à différentes manifestations qu'en participant directement à différentes opérations, leur présence est toujours appréciée. On a ainsi pu les voir dans différentes situations : dans le rôle du lapin de Pâques pour la préparation de la chasse aux œufs en partenariat avec la section des jeunes de l'ASO, ou encore avec des gants pour la mise en place des poutres aux terrains de pétanque, en habit traditionnel alsacien à l'inauguration de la

station de traitement de l'eau, sans oublier la préparation de la fête des rues, le fleurissement et bien d'autres occasions encore.

Ce fut pour eux à chaque fois un moment de convivialité, où les générations se confondent à l'avantage d'un objectif commun. Merci à eux et aussi à l'ensemble des jeunes d'Offwiller qui, de par leur investissement, maintiennent cette tradition qui fait la fierté de notre village.

Pierre FLAMANT



[LORS DE L'INAUGURATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX]



[TERRAIN DE PÉTANQUE, UNE PAUSE BIEN MÉRITÉE]

VIVE LA TRADITION !



[LA FONTAINE DE LA RUE DE L'ÉGLISE ÉGALEMENT ORNÉE CETTE ANNÉE]

Quelle étrange tradition ! Dans notre village, un rameau vert de hêtre - appelé « Maiestecke » - est planté dans le tronc des fontaines tous les ans, dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai. Cette coutume, encore vivace dans quelques villages d'Alsace, était autrefois connue dans toute l'Europe.

Cette année encore, la fontaine de la rue des tilleuls à Offwiller et pour la première fois depuis longtemps, celle de la rue de l'église n'ont pas échappé à la tradition. Lorsque le soleil s'est levé sur la journée du 1^{er} mai, les villageois purent découvrir deux fontaines ornées d'un énorme rameau de hêtre. Mais pour quelle raison ? À vrai dire, la signification de cette parure reste floue.

LA FONTAINE DE LA RUE DES TILLEULS

Certains disent qu'il s'agit là de la survivance d'une époque à laquelle les jeunes gens se rendaient en forêt dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai pour couper des rameaux de hêtre, de sapin ou encore de bouleau avant de l'offrir à l'élue de leur cœur. Le rameau était censé lui apporter bonheur, santé et fécondité. À l'inverse, lorsqu'une jeune fille avait déçu, les jeunes hommes lui plantaient un « Schandmaie » devant

la maison, lequel était constitué d'un arbuste desséché, garni de paille et décoré d'objets peu reluisants tels des chiffons ou encore des vêtements déchirés.

D'autres disent encore que la nuit du 30 avril au 1^{er} mai a toujours été une nuit étrange, au cours de laquelle les sorcières redoublaient de méchanceté en jetant maints maléfices. Or, pour les contrer, les villageois fixaient un rameau de hêtre au-dessus de l'entrée de la maison ou encore de l'étable. Ainsi, lorsque la sorcière voulait entrer dans les lieux pour y jeter son maléfice, elle se trouvait dans l'obligation, avant de pouvoir pénétrer dans la pièce, de compter toutes les feuilles du rameau, ce qui constituait une opération de longue haleine qu'elle n'arrivait pas à terminer avant le lever du soleil.

Enfin, d'autres prétendent également, de façon plus rationnelle, que le rameau planté dans le tronc de la fontaine vient simplement marquer le début du mois de mai, ce mois de la renaissance et de l'éclosion végétale.

Finalement, chaque villageois retiendra le sens qui lui plaît le mieux. Pour tous, l'essentiel est de retrouver, chaque 1^{er} mai, le rameau dans le tronc de deux fontaines afin que la tradition soit respectée et puisse ainsi se perpétuer.

Patrice HILT



[LA FONTAINE DE LA RUE DES TILLEULS]

ÉVÉNEMENTS

Depuis quelque temps, une rumeur courait dans les rues du village qu'un boulanger allait s'installer! Et comme une rumeur ne court jamais seule, dans la foulée «on entendait» également qu'un restaurant allait à nouveau ouvrir ses portes! Depuis le début de l'année, ces rumeurs se sont vérifiées.

BOULANGERIE GRESS



La boulangerie a ouvert ses portes le 19 janvier 2010 dans l'ancien restaurant Pfeiffer. Dans le temps, le village avait deux boulangeries. Cela fait plus de trente ans que la dernière boulangerie a fermé ses portes. C'était le moment pour le village d'accueillir le nouveau boulanger! Les époux Gress travaillent avec un très grand sérieux pour satisfaire au maximum les villageois. Ils remercient la municipalité et leurs clients qui, en leur offrant leur confiance, ont rendu possible la réalisation de leur rêve. Depuis le 27 mai, la petite Chloé est venue agrandir la famille. Elle comble les heureux parents.

S'NEKELSTUEBEL



Offwiller, qui dans le temps comptait 3 restaurants, n'en possédait plus depuis 2004. Puis vint le 13 janvier 2010, date à laquelle les portes du restaurant Dorn se sont réouvertes pour le plus grand plaisir de tous les villageois. C'est une fierté pour les Nekel d'avoir à nouveau un restaurant. Ce dernier est géré par Stéphanie et Albert Schott. Leur courage et leur persévérance sont exemplaires, d'autant plus que les travaux de mise en conformité ne furent pas de tout repos! M. & M^{me} Schott remercient la municipalité qui les a soutenus dans leurs démarches, ainsi que les villageois et leur fidèle clientèle.

Lucie Baltzer



Quetschetart (tarte aux pruneaux séchés)

Ingédients

Pâte feuilletée 250 g farine • 5 g sel fin
• 1 verre d'eau froide • 250 g de beurre

Garniture 400 à 500 g de quetsches
• 2 cs de sucre • cannelle • vin rouge • jaune d'œuf

Préparation de la pâte feuilletée

Prendre la farine, le sel, le verre d'eau et travailler une pâte sur une planche ou à même la table. Battre la pâte jusqu'à ce qu'elle se détache. Laisser reposer ¼ d'heure. Etendre ensuite la pâte et poser au milieu le beurre (qui doit avoir la même consistance que la pâte). Rabattre la pâte sur le beurre en allant de droite à gauche, de haut en bas et de bas en haut, c'est ce que l'on appelle faire un tour. Laisser reposer la pâte couverte et dans un endroit frais pendant 15 minutes et recommencer cette opération 6 à 8 fois.

Préparation de la garniture

Prendre 400 à 500 g de quetsches séchées et les faire cuire dans un peu d'eau jusqu'à ce qu'elles ramollissent. Bien remuer en ajoutant deux cuillères à soupe de sucre, un peu de cannelle, ainsi qu'un peu de vin rouge. Remuer la garniture pour obtenir une compote de pruneaux consistante.

Préparation finale

Abaisser la pâte, en fonder un moule à tarte beurré. Piquer le fond avec une fourchette. Garder de la pâte pour en faire des bandes afin de réaliser un dessin sur la tarte. Étaler généreusement la compote de pruneaux sur la pâte. Disposer les bandes fines de pâte sur la tarte en les faisant tenir avec du jaune d'œuf. Faire cuire pendant 25 minutes environ, thermostat 6-7, 210-220 degrés.

E.gueder
Luc SAEMANN

BAROMÈTRE



La Commission communale des Impôts directs composée de personnes ayant une propriété sur le ban communal d'Offwiller, qu'elles y soient domiciliées ou non. Conformément au Code général des impôts, cette Commission participe à l'évaluation foncière des propriétés bâties nouvelles ou touchées par un changement d'affectation ou de consistance.



Les trois cents villageois qui se sont retrouvés, le 12 juin dernier dans la rue des écoles, pour une fête de rue extrêmement conviviale dont on gardera longtemps le souvenir!



L'implication de toutes les générations dans la conduite des affaires communales.



Les villageois qui, le 5 juin dernier, ont participé aux travaux de réhabilitation du court de tennis sur l'appel de la municipalité.



Tous les bénévoles qui, jour après jour, participent à l'entretien et au fleurissement de notre village.

Les personnes (Hélène Jadot, Madeleine Schnepf) qui ont nettoyé spontanément le lavoir du village situé dans la rue des Tilleuls, très souvent couvert de déchets et de déjections.

Les villageois qui nettoient et balaient régulièrement les trottoirs situés devant leur propriété.



Les personnes qui ne respectent pas les règles de fonctionnement du Schwarzebarri (incinération de plastiques, dépôts de matériaux non autorisés...)



Les véhicules mal stationnés qui, dans certaines rues, rendent la circulation plus difficile.



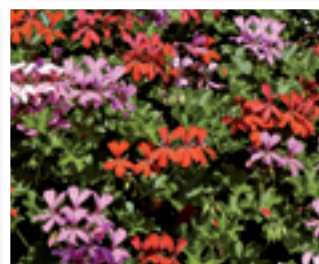
Les propriétaires de chiens qui laissent leur animal déféquer sur la voirie publique (trottoirs, rues), sur des espaces publics (terrains de football, place de la houlette, aire de jeux, lavoir, place du musée...) ou sur des espaces privés.

Les voleurs de biens publics (jardinières, bois, sable et gravier appartenant à la commune...).



PLANTE D'ÉTÉ : LE GÉRANIUM

C'EST LA PLANTE D'ALSACE PAR EXCELLENCE !



Ses fleurs ornent à merveille les fenêtres et balcons des maisons ainsi que les rues des communes.

L'été, les villes et villages offrent une superbe symphonie de couleurs.

La tradition du fleurissement tient une place importante

en Alsace et notamment à Offwiller où nous avons su conserver nos traditions d'antan.

Nous pouvons observer tout au long de l'été, ce magnifique fleurissement qui se décline en de nombreuses variétés de formes et couleurs diverses : rouge, rose, lilas, blanc...

Il en existe plus de 1 000 variétés et le géranium possède son propre langage.



Nous pouvons constater que les villages alsaciens s'investissent fortement dans l'embellissement du cadre de vie de ses habitants.

Offwiller revêt chaque année de sa plus belle parure grâce à l'investissement d'Elisabeth Diffiné, à la participation de l'association NECKEL, du personnel communal, des membres du Conseil municipal ainsi que les bénévoles qui plantent plus de 4 500 fleurs durant une journée.

C'est également la période propice de l'année tant attendue par nos « mains vertes » pour embellir leur maison et les faire pavoiser de mille couleurs.

Ceci est une reconnaissance pour tout notre village récompensé ainsi par 2 fleurs obtenues au concours régional.

Continuons ainsi nos efforts !

Merci à tous
Irma HILT

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Le géranium vit à l'état sauvage et il était particulièrement répandu dans les pays chauds.
- Dans le domaine de l'homéopathie, le géranium est utilisé pour arrêter les hémorragies sanguines.
- On a également recours à la tisane de géranium pour lutter contre les maux de gorge.
- L'huile essentielle « Géranium rosat » est choisie pour son action relaxante.
- Il existe plus de 120 espèces de géraniums différentes.
- Le « géranium odorantissimum » est également une plante médicinale utile pour produire de l'huile essentielle qui sert de base pour certains antidiabétiques ou encore antiseptiques.
- Ce que nous appelons communément le « géranium » (plante ornementale produite en serre) s'appelle en fait le « pélargonium ».
- Le géranium serait utile pour repousser nos chers moustiques ; cette idée vient probablement de l'utilisation du géranium dans la fabrication de certains parfums grâce aux essences de géraniole et de citronnelle.

À quand le géranium
qui ornara nos assiettes... ?

BIENVENUE ÉLODIE !

Depuis le 1^{er} juin dernier, Élodie Urban originaire d'Uhrwiller, a rejoint l'équipe des agents municipaux. La jeune fille âgée de 21 ans, est titulaire d'un BEP Horticulture ainsi que d'un Baccalauréat professionnel spécialité travaux paysagers. Ses connaissances ont été utilement complétées par une forte expérience acquise au sein du service des espaces verts des villes de Haguenau et de Niederbronn-les-bains.



Aujourd'hui, Élodie a choisi de mettre ses compétences au service de notre village. Embauchée dans le cadre d'un contrat aidé à hauteur de 24 heures/semaine, elle est principalement chargée, avec Elisabeth Diffiné, du fleurissement de la commune et des espaces verts qui la jalonnent. La tâche est importante : place du musée, place du monument aux morts, place de la houlette, place de la mairie, futur square du lotissement « Les vergers », placette de l'église, traversée du village, décoration des bâtiments publics... sont autant d'espaces qu'il faut entretenir tout au long de l'année. Ils font la notoriété de notre village et la fierté de ses habitants !

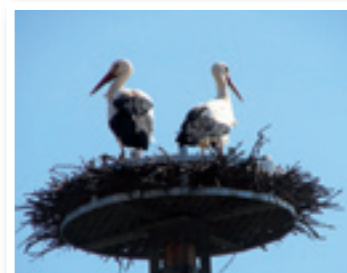
Sa venue a permis de délester les autres agents qui, désormais, peuvent se consacrer à d'autres travaux programmés depuis longtemps.

Cette opération est fortement subventionnée par l'État et le Conseil Régional d'Alsace qui prennent en charge 95 % de la rémunération versée au nouvel agent ainsi que la totalité des charges salariales !

**Sois la cordiale bienvenue
dans notre village, Élodie !**

Patrice HILT

EN ATTENDANT NOS CHÈRES CIGOGNES...



Souvenez-vous ! L'an dernier a été installé près des jardins de notre village, un mât à cigognes de près d'une dizaine de mètres de hauteur, coiffé d'un nid à cigognes entièrement fabriqué par les membres du Conseil municipal. Son emplacement a été

choisi par un spécialiste des cigognes originaire de la région de Colmar.

Depuis, plusieurs cigognes s'y sont arrêtées mais n'ont jamais décidé d'y élire domicile. Pourtant, la municipalité les choisit puisqu'une mangeoire conçue par les agents communaux a été spécialement aménagée non loin du nid. Leur repas préféré - des poussins congelés achetés par la commune dans un magasin spécialisé - y est déposé très régulièrement. Rien n'y fait !

Il ne faut cependant pas désespérer. Selon le spécialiste colmarien, la cigogne est un animal extrêmement prudent. Avant de s'installer à un endroit, elle scrute,

observe, analyse les abords afin de savoir si les lieux ne sont pas déjà occupés par un autre volatile ou encore si la nourriture est abondante aux alentours. Il faut parfois compter jusqu'à quatre ans avant qu'elle veuille bien prendre ses quartiers.

Dans tous les cas, à Offwiller, nous l'attendons avec impatience !

Patrice HILT



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

La municipalité n'oublie pas ses aînés ! De décembre 2009 à juin 2010, plusieurs grands anniversaires ont été célébrés dans notre village. A chaque fois, le Maire accompagné par ses Adjointes et du pasteur Denis Klein, se sont rendus chez les jubilaires pour leur présenter les vœux et félicitations de la commune. Qu'il nous soit permis une nouvelle fois de leur souhaiter une très bonne santé, beaucoup de moments de joie au sein de leur famille ainsi que mille et une autres bonnes choses encore !

**Le 15 décembre 2009,
Georges Willem
a fêté son
85^e anniversaire.**



Né à Offwiller le 15 décembre 1924, Georges Willem s'est marié avec Hélène Weil également originaire d'Offwiller. Leur mariage a été célébré le 29 novembre 1947 en la mairie d'Offwiller par le Maire Georges Glasser puis, le même jour, en l'église du village par le pasteur Stricker. De cette union sont issus six garçons et une fille. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, M. Willem compte treize petits-enfants et déjà huit arrière-petits-enfants. A l'âge de 17 ans, M. Willem a été incorporé de force dans l'armée allemande. Il a vécu trois longues années sur le front, en Pologne et en Russie, pour finalement être libéré en novembre 1945. De retour dans la vie civile, M. Willem a travaillé pour les établissements De Dietrich de Reichshoffen et de Zinswiller. Puis, en 1973, il créa sa propre entreprise de serrurerie et d'installations sanitaires dans laquelle il travailla jusqu'en 1984.

**Le 30 décembre 2009,
Marguerite Gerber
a fêté son
80^e anniversaire.**



Marguerite Gerber née Leininger, à Offwiller le 30 décembre 1929, s'est mariée avec Georges Gerber originaire de Niederbronn-les-Bains. Leur mariage civil a été célébré à Offwiller le 19 octobre 1951 par le maire Georges Glasser puis, le lendemain, à l'église du village par le pasteur Georges Kuhn. De cette union sont issus une fille et un fils. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, M^{me} Gerber compte cinq petits-enfants et déjà trois arrière-petits-enfants. Toute sa vie durant, M^{me} Gerber s'est occupée de l'entretien du ménage et de l'éducation des enfants. Elle a également participé activement à l'exploitation agricole de son mari qui, par ailleurs, travaillait aussi pour le compte des établissements de Dietrich de Reichshoffen. Aujourd'hui, M^{me} Gerber aime cuisiner, jardiner ou encore tricoter pour le compte de l'ouvroir de la paroisse. C'est également avec plaisir qu'elle garde, de temps à autres, ses arrière-petits-enfants.

Le 6 janvier 2010, Marthe Graff née Weissgerber a fêté son 85^e anniversaire.

**Le 13 janvier 2010,
Philippe Jund
a fêté son
85^e anniversaire.**



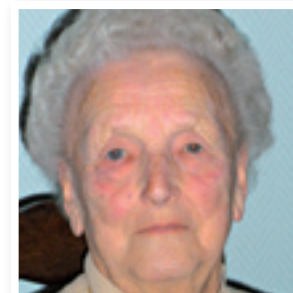
Né à Offwiller le 13 janvier 1925, Philippe Jund s'est marié avec Annette Voegel originaire d'Offwiller et malheureusement déjà décédée. Leur mariage a été célébré le 18 mai 1956 en la mairie d'Offwiller par Georges Cronimus puis, le lendemain, à l'église du village par le pasteur Georges Kuhn. De cette union sont issus trois garçons et quatre filles. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Monsieur Jund compte déjà trois petits-enfants. Durant sa vie, Philippe Jund a occupé différents emplois. Après avoir été garde-champêtre et ouvrier forestier à Offwiller de 1951 à 1958, il a ensuite été embauché par les établissements De Dietrich de Zinswiller jusqu'en 1980, date à laquelle il a pris sa retraite. Cet incorporé de force du 29 octobre 1943 au 16 novembre 1945 a très vite nourri une passion pour l'apiculture. Il est d'ailleurs membre de la Fédération des syndicats d'apiculture du Bas-Rhin depuis 1950.

**Le 18 janvier 2010,
Robert Kohl
a fêté son
80^e anniversaire.**



Né à Bouxwiller le 18 janvier 1930, Robert Kohl s'est marié avec Berthe Drebus. Leur mariage a été célébré le 16 février 1952 en la mairie d'Offwiller par le maire Georges Glasser puis, le même jour, à l'église du village par le pasteur Georges Kuhn. De cette union sont issues trois filles. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Monsieur Kohl compte cinq petits-enfants et déjà un arrière-petit-enfant. Toute sa vie durant, M. Kohl travailla pour le compte de la maison Léopold de Pfaffenhoffen puis De Dietrich de Zinswiller. Dans le même temps, il s'occupa également d'une petite exploitation agricole. Membre de la chorale du village pendant plusieurs années, il avait aussi intégré la troupe de théâtre qui existait jadis dans la commune.

**Le 15 janvier 2010,
Lydia Gall
a fêté son
80^e anniversaire.**



Née à Rothbach le 15 janvier 1930, Lydia Gall née Philipps s'est mariée avec Georges Gall originaire d'Offwiller et malheureusement déjà décédé le 22 février 1997. Leur mariage a été célébré le 19 novembre 1949 en la mairie de Rothbach par le maire Jean Jund puis, le même jour, à l'église du village par le pasteur Georges Kuhn. De cette union est née une fille. Après avoir travaillé quelques années à Strasbourg en qualité d'employée de maison, M^{me} Gall a été embauchée par la commune d'Offwiller pour s'occuper de la culture en forêt. Elle aida également son mari dans son exploitation agricole.

**Le 20 janvier 2010,
Berthe Muths
a fêté son
85^e anniversaire.**



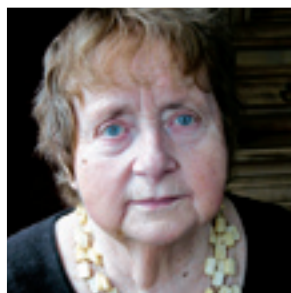
Née à Offwiller le 20 janvier 1925, Berthe Muths née Klein s'est mariée avec Charles Muths originaire d'Obermodern et malheureusement décédé le 18 décembre 1999. Leur mariage a été célébré le 4 juillet 1947 en la mairie d'Offwiller par le maire Georges Glasser puis, le lendemain, en l'église du village par le pasteur Stricker. De cette union sont issus une fille et un garçon. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Madame Muths compte déjà cinq petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Toute sa vie durant, Madame Muths s'est occupée de l'entretien du ménage et de l'éducation des enfants. Aujourd'hui, elle profite d'une retraite bien méritée. Elle a notamment la grande joie d'être entourée quotidiennement par sa famille.

**Le 5 février 2010,
Berthe Kœll
a fêté son
85^e anniversaire.**



Née à Offwiller le 5 février 1925, Berthe Kœll née Dorn s'est mariée avec Robert Kœll originaire de Rothbach. Leur mariage a été célébré le 6 février 1948 en la mairie d'Offwiller par Georges Glasser puis, le lendemain, à l'église du village par le pasteur Stricker d'Obermodern. De cette union sont issus un garçon et deux filles. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Madame Kœll compte trois petits-enfants et déjà un arrière-petit-enfant. Toute sa vie durant, Madame Kœll consacra son temps à l'entretien du ménage et à l'éducation des enfants. Avec son mari à la retraite depuis 1986, Mme Kœll s'adonne à sa passion favorite: de longues promenades dans l'immense forêt communale.

**Le 3 mars 2010,
Lydie ertlin
a fêté son
80^e anniversaire.**



Née à Neuwiller-lès-Saverne le 3 mars 1930, Lydie ertlin née Tillmann s'est mariée avec Jean-Paul ertlin originaire de Colmar. Leur mariage a été célébré le 7 août 1954 en la mairie de Neuwiller-lès-Saverne et, le même jour, en l'église du village. De cette union sont issus une fille et un garçon. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Madame ertlin compte déjà trois petits-enfants. Mme ertlin est bien connue à Offwiller puisqu'elle a été l'institutrice du village de 1951 à 1985, en même temps que son mari. Naturellement, elle s'est engagée dans la vie de la commune en adhérant à l'association des Amis du musée d'Offwiller, à la section locale du Club vosgien ou encore au club de natation. Elle s'est également passionnée pour la chorale paroissiale dirigée par son mari.

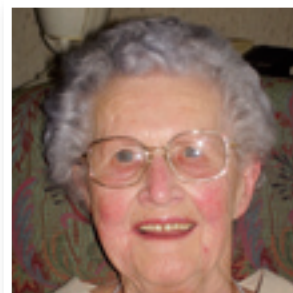
**Le 15 mars 2010, Evelyne Baltzer
née Leininger a fêté son 80^e anniversaire.**

**Le 25 février 2010,
Marthe Merckling
a fêté son
80^e anniversaire.**



Née à Offwiller le 25 février 1930, Marthe Merckling née Cronimus s'est mariée avec Alfred Merckling également originaire d'Offwiller et malheureusement décédé le 28 juin 2004. Leur mariage a été célébré le 26 novembre 1954 en la mairie d'Offwiller par le maire Georges Cronimus puis, le lendemain, religieusement à Strasbourg par le pasteur Wolf. De cette union sont issus deux filles et un garçon. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Mme Merckling compte déjà des petits-enfants.

**Le 28 mai 2010,
Madeleine Stucki
a fêté son
92^e anniversaire.**



Née à Offwiller le 28 mai 1918, Madeleine Stucki née Reinhardt s'est mariée avec Charles Stucki originaire de Sparsbach et malheureusement décédé en 1988. Leur mariage a été célébré le 15 août 1947 en la mairie d'Offwiller par le maire Georges Glasser puis, le lendemain, à l'église du village par le pasteur Kuhn. Avant sa retraite, Madame Stucki travaillait pour le compte des établissements Bata de Sarrebourg puis de l'entrepreneur Charles Jund d'Offwiller. Elle a également été membre pendant de nombreuses années du Club Vosgien d'Offwiller.

**Le 30 mai 2010,
Frédérique Buchheit
a fêté son
92^e anniversaire.**



Née à Rothbach le 30 mai 1918, Frédérique Buchheit née Michel s'est mariée avec Charles Buchheit malheureusement décédé en 1995. Le couple a eu trois filles dont une décédée à la naissance. Madame Buchheit compte aujourd'hui neuf petits-enfants, dix-sept arrière-petits-enfants et déjà sept arrière-arrière-petits-enfants. Après avoir travaillé pendant pour le compte du Baron de Turckheim puis des établissements Hoki, Madame Buchheit consacra ensuite son temps à l'éducation des enfants et à l'entretien du ménage.

**Le 1^{er} juin 2010,
Frieda Hubner
a fêté son
80^e anniversaire.**



M^{me} Frieda Hubner est née à Offwiller le 1^{er} juin 1930. Elle s'est mariée le 10 novembre 1950 avec Thomas Hubner originaire de Kulmbach (Allemagne). Deux enfants sont issus du couple: Dieter, qui est malheureusement décédé en 1970, et Elisabeth. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, M^{me} Hubner compte deux petits-enfants et déjà deux arrière-petits-enfants, Emma et Mathéo. Pendant de nombreuses années, M^{me} Hubner s'occupa de l'entretien du ménage et de l'éducation des enfants. Elle aida également son époux qui, longtemps, dirigeait une petite exploitation agricole. Un temps, elle était également employée par la famille ertlin en qualité d'aide ménagère. A Offwiller, M^{me} Hubner a la réputation d'être une excellente cuisinière. Aujourd'hui encore, elle aime cuisiner pour sa famille. Le jardinage est son autre passion.

**Le 5 juin 2010, Erna Haudenschild
née Bauerle a fêté son 85^e anniversaire.**



Contacts

Société de Musique

M. Bernard SCHMIDT, Président
Tél. 03 88 89 34 52

Amicale des Sapeurs-Pompiers

M. Olivier LEONHART, Président
Tél. 03 88 89 38 41

Club Vosgien

M. Charles LEININGER, Président
Tél. 03 88 89 31 64 ou 06 83 56 04 17

Club Épargne

M. Gérard RITTER, Président
Tél. 03 88 89 30 62

Association du foyer

M. Thierry FISCHBACH, Président
Tél. 03 88 89 36 31

Conseil presbytéral

M. Denis KLEIN, Pasteur
Tél. 03 88 89 30 45

Association Sportive Offwiller

M. Didier KARCHER, Président
Tél. 03 88 89 36 21

Association des amis du Musée

M. Charles LEININGER, Président
Tél. 03 88 89 31 64

Association Nekel

M. Pierre DIFFINÉ, Président
Tél. 03 88 89 30 63

Association ESO RACING TEAM

M. Serge SCHERER, Président
Tél. 03 88 89 30 88

Club de gymnastique

M^{me} Patricia KARCHER, Présidente
Tél. 03 88 89 36 93

Section locale UNIAT

M. Gérard RITTER, Président
Tél. 03 88 89 30 62

Association LAF67

M. Henri PFEIFFER, Président
Tél. 03 88 89 33 96

Association S'Élsässer Old Timer Tractor Team

M. Dominique SCHAEFER, Président
Tél. 06 16 18 60 06

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Commission
« Communication et relations publiques »

Président: Patrice HILT

Vice - présidente: Séverine HAMANN

Membres: Dominique DIFFINÉ • Irma HILT
• Luc SAEMANN • Pierre FLAMANT • Lucie
BALTZER • Christian JUND

JUILLET

DI 4	KARTING - ESO	Meisenthal	9 heures sur inscription	M. SCHERER 03 88 89 30 88
SA 10 ET DI 11	Tournoi ASO	Stade Salle Polyvalente	sur inscription	M. KARCHER 03 88 89 36 21
MA 13	Cérémonie - Fête nationale	Monument aux Morts	20 heures	Mairie 03 88 89 31 31
DI 18	Fête d'été de l'amicale des Sapeurs-Pompiers	Chalet Wissbach	14 heures	M. LEONHART 03 88 89 38 41
DI 25	Culte Fête d'été de l'Harmonie d'Offwiller	Chalet Wissbach	10 heures 14 heures	M. SCHMIDT B 03 88 89 34 52

AOÛT

SA 7	Rando - Marathon de 42 km Club Vosgien - Retour en bus	Offwiller vers le Fleckenstein		M. LEININGER 03 88 89 31 64
SA 21	Excursion en autobus en Forêt-Noire Club Vosgien - Pas de marche	Château de Rastatt, Schwarzwaldhochstrasse, Kinzingthal, Vogtsbauernhof		M. LEININGER 03 88 89 31 64
DI 29	Tournoi des jeunes - ASO	Stade - Salle Polyvalente		M. KARCHER 03 88 89 36 21

SEPTEMBRE

DI 12	Club Vosgien - Randonnée Déplacement en voiture particulière	Autour des Sources de la Moder	1 journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64
SA 25	Marche de nuit Association Nèkel	Départ Mairie	18 heures	M. DIFFINE 03 88 89 30 63
DI 26	Club Vosgien de Niederbronn - Marche d'orientation en forêt d'Offwiller	Foyer	1 journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64

OCTOBRE

DI 3	Fête des récoltes	Eglise		M. le Pasteur 03 88 89 30 45
	Club vosgien - sortie en forêt, commentée par le garde forestier	Forêt d'Offwiller	½ journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64
DI 24	Club Vosgien - Sortie de clôture Repas du Soir	Forêt d'Offwiller Foyer	½ journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64
SA 30	Messti - Soirée Tarte Flambée - ASO	Salle Polyvalente	19 heures	M. KARCHER 03 88 89 36 21
DI 31	Messti Soirée récréative - ASO	Place de la Houlette Salle Polyvalente	14 heures 17 heures	M. KARCHER 03 88 89 36 21

NOVEMBRE

LU 1 ^{ER}	Soirée harengs	Chalet Wissbach	17 h 30	M. SCHMIDT 03 88 89 34 52
DI 21	Culte en souvenir des défunts	Église		M. le Pasteur 03 88 89 30 45
DI 28	Vente paroissiale	Foyer	14 heures	M. le Pasteur 03 88 89 30 45

DÉCEMBRE

DI 5	Sainte-Barbe Sapeurs-Pompiers	Restaurant		M. LEONHART 03 88 89 38 41
SA 11	Club Épargne	Salle Polyvalente	20 heures	M. RITTER 03 88 89 30 62
DI 12	Fête de Noël des personnes âgées	Foyer	12 heures	Mairie - CCAS 03 88 89 31 31
SA 18	Concert de Noël avec l'Harmonie de Musique d'Offwiller	Eglise	19 heures	M. le Pasteur 03 88 89 30 45
MA 28	Sortie hivernale Club Vosgien	Repas de midi au restaurant	1 journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64

SORTIES MENSUELLES CLUB VOSGIEN

Chaque premier mercredi du mois
Départ à la Mairie d'Offwiller à 14 heures

Contacts M. Robert KARCHER Tél. 03 88 89 35 23
M. Charles LEININGER Tél. 03 88 89 31 64

